

Certification Référent cybersécurité en TPE/PME

Numérique - Cybersécurité

DURÉE

35h sur 5 jours (non consécutifs)

TARIFS

2500€ net de TVA (dont certification)
Eligible au CPF, prise en charge totale ou partielle possible

PRÉ-REQUIS (Dérogation possible : nous consulter)

Connaissances de base en informatique



L'interconnexion des réseaux informatiques, l'augmentation du télétravail, l'E-commerce, les télédéclarations, la dématérialisation des factures et les paiements en ligne augmentent les risques de cyberattaques, alors même que la quasi-totalité des assurances exigent désormais de leurs clients un niveau de maturité suffisant dans le domaine "cyber" avant de couvrir ces risques. Le RGPD impose la protection des données des individus au sein de l'U.E et responsabilise les divers acteurs de ces traitements.

La question n'est plus de savoir SI une attaque va avoir lieu mais QUAND elle aura lieu, quels que soient la taille de l'organisation et son secteur d'activité. Ces nouvelles menaces font donc émerger de réels besoins en termes de savoir-faire et savoir-être. Le certificat "Référent Cybersécurité en TPE/PME" vise précisément à répondre à ces besoins et à accompagner les acteurs les plus vulnérables, en particulier les TPE et les PME, mais aussi les collectivités et les travailleurs indépendants..

Même sans avoir un membre du personnel entièrement dédié aux questions de cybersécurité, il est précieux de pouvoir s'appuyer sur un collaborateur référent pour :

- Prévenir et sensibiliser aux bonnes pratiques au sein de l'entreprise, car dans la majorité des cas, l'attaque trouve son origine dans une faille et une erreur humaine.
- Faire le lien avec le prestataire informatique le cas échéant, pour accroître la réactivité de votre structure en cas d'attaque et pouvoir ainsi agir plus rapidement.
- Répondre aux exigences grandissantes des assurances qui demandent un niveau de maturité suffisant avant de couvrir ce type de risques.

Les + de cette formation certifiante

- 35h sur 5 jours non consécutifs (2 fois 2 jours, puis 1 jour, sur environ 6 semaines).
- Permet d'acquérir des compétences pratico-techniques et d'être immédiatement opérationnel.
- Dispensée par un Expert judiciaire, ancien Major de Gendarmerie et spécialiste durant 20 ans de la lutte contre les cybermenaces et la cybercriminalité.
- Contenu développé par CCI France en partenariat avec l'ANSSI.
- Possibilité de prise en charge par le CPF, OPCO...
- Labellisée [SecNumEdu FC](#) par l'ANSSI.

Objectifs

- Savoir initier et pérenniser la démarche de prévention en matière de cybersécurité.
- Identifier et prendre en compte les problématiques de cybersécurité de l'entreprise en lien avec l'environnement juridique et technologique.
- Evaluer les usages et le niveau de sécurité de l'entreprise.
- Elaborer, mettre en œuvre et animer une démarche de prévention et d'amélioration des pratiques de cybersécurité au sein de l'entreprise.

Programme

Thématique 1 : Identifier la problématique de cybersécurité propre à l'entreprise et tenant compte de son environnement juridique et technologique (7h)

- Décrire l'organisation les enjeux et les objectifs de la cybersécurité
- Identifier les aspects juridiques de la réglementation
- Identifier les obligations et responsabilités du chef d'entreprise sur son SI
- Gérer les risques juridiques

Thématique 2 : Evaluer le niveau de sécurité de son entreprise (14h)

- Connaître le système d'information et ses utilisateurs
- Identifier le patrimoine informationnel de son système d'information
- Maîtriser le réseau de partage de documents
- Mettre à niveau les logiciels
- Authentifier l'utilisateur
- Sécuriser les réseaux internes
- Sécuriser le nomadisme
- Utiliser une méthode d'analyse de risques
- Détecter puis traiter les incidents
- Connaître les responsabilités juridiques liées à la gestion d'un SI

- Construire une méthodologie de résilience de l'entreprise
- Traiter et recycler le matériel informatique en fin de vie

Thématique 3 : Mettre en œuvre la cybersécurité : construire son plan d'action (11h)

- Construire une veille documentaire d'information et de recommandation
- Lister les métiers directement impactés par la cybersécurité
- Lister les différents métiers de prestation informatique
- Construire une méthodologie pédagogique pour responsabiliser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques
- Construire une méthodologie d'évaluation du niveau de sécurité
- Actualiser le savoir du référent cyber sécurité
- Classer les formes d'externalisation
- Choisir les prestataires de service

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, cas pratiques
- Démarches déductives et inductives
- Mises en situations et travaux de groupes

Evaluation - Validation

- Etude de cas
- Attestation de formation

Certification inscrite au répertoire spécifique le 10-11-2021 sous le numéro RS 5568, délivrée par l'organisme certificateur CCI FRANCE

Lien vers la fiche France Compétences : [RS5568](#)